



Le 4 septembre 2023

Communiqué de presse

Présentation du futur établissement d'enseignement supérieur UCO avec les partenaires du projet : le Conseil départemental, Laval Agglomération, la Région Pays de la Loire et l'Université Catholique de l'Ouest

Le projet du nouveau bâtiment d'enseignement supérieur entièrement dédié à l'UCO se précise et permettra d'accueillir jusqu'à 600 étudiants sur le campus universitaire Laval-Changé. La localisation du bâtiment dans la technopole permettra de créer une université en lien avec l'ensemble des acteurs du site.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif commun et partagé d'atteindre 10 000 étudiants en Mayenne à horizon 2030.

Le Conseil départemental de la Mayenne est en charge de la maîtrise d'ouvrage du bâtiment, par délégation de Laval Agglomération. Le cabinet Ronald Sirio Architectes a été désigné lauréat du concours de maîtrise d'œuvre organisé pour l'opération. Ce cabinet a déjà participé à plusieurs projets universitaires : la requalification, restructuration et extension de 16 bâtiments au département Sciences et Technologies du Campus de Bordeaux, la construction neuve de l'Ecole d'Ingénieurs Sup'Enr et de plateformes de recherche associées à Perpignan ou encore la construction neuve, extension et réhabilitation d'un ensemble de bâtiments universitaires, dont un Learning Center pour l'INSA Centre-Val-de-Loire.

Différentes études seront menées par les partenaires pour garantir des conditions de travail idéales pour les étudiants (lumière naturelle, proximité des locaux, autonomie, accessibilité...). Les lieux seront appropriables, avec un aménagement intérieur qui pourra s'adapter à l'évolution des usages, tout en ayant un confort thermique et acoustique pour les étudiants.

La dimension environnementale sera bien prise en compte dans ce bâtiment économe et sobre. Une maîtrise des enjeux climatiques sera mise en place grâce à sa sobriété et l'épaisseur de sa façade, ce qui protégera l'intérieur de surchauffe estivale ainsi que du vent. 400m² de panneaux photovoltaïques seront posés en toiture, ce qui devraient produire environ 85 000kWh par an soit 60% des consommations du bâtiment. Le bâtiment possèdera toutes les qualités pour être performant énergétiquement. L'objectif est également d'avoir recours aux énergies renouvelables (40kWh/m²), aux matériaux biosourcés et aux énergies bas carbone pour atteindre le niveau de réglementation E3 C2, soit proche du maximum possible (E4 C2).



Le plan de financement sera partagé entre les différents partenaires. Le Département prendra en charge 25% (2,5M€), Laval agglomération 25% (2,5M€) et la Région 20% (2M€). Le reliquat, soit 30%, devant être financé grâce au loyer payé par l'UCO. Le reliquat, soit 30%, supporté par Laval Agglomération sera répercuté sur le futur locataire, en l'occurrence l'UCO, sous couvert d'un bail emphytéotique à conclure.

Le calendrier prévoit une mise en service du bâtiment pour la rentrée 2026.

« Le Conseil départemental de la Mayenne est fortement engagé dans le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire. Il est nécessaire de rappeler que ce n'est pas une compétence première des départements mais que le Département accompagne ces établissements et les étudiants de sa propre volonté. Gérer la maîtrise d'œuvre et le développement de nouveaux projets, en partenariat avec les collectivités, est une priorité pour le Département afin de développer l'attractivité du territoire et de permettre aux étudiants de bénéficier d'une offre intéressante pour poursuivre leur cursus en Mayenne et répondre aux besoins du territoire, sur le long terme. »

Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne

« La construction du nouveau bâtiment de l'UCO, au cœur de l'activité académique et économique de Laval, est une illustration concrète de l'état d'esprit qui nous anime : un esprit positif et ambitieux qui accompagne sa jeunesse avec confiance et ambition. La Région s'affirme comme un acteur majeur du développement de l'enseignement supérieur, à Laval et partout à travers nos 5 départements. Il n'y a pas de but plus élevé que de donner à nos jeunes les moyens de réussir et de s'épanouir. »

Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

« Laval Agglomération, confirme son soutien au renforcement et au développement de l'offre de formation enseignement supérieur et de la recherche sur son territoire en portant ce projet bâtiminaire d'envergure. Celui-ci s'inscrit dans un objectif d'aménagement global afin de "faire campus" et proposer aux étudiants un lieu d'étude et de vie à l'image du territoire : sobre et efficace, respectueux de l'environnement, inclusif, ouvert et rayonnant. »

» Florian Bercault, président de Laval Agglomération



Le bâtiment aura une surface utile de 2 260 m² et, dans le cadre des travaux, nous préservons 2 chênes centenaires présents sur la parcelle.